

**HERVÉ BERVILLE**  
**Député I 2ème circonscription des Côtes-d'Armor**  
**Porte-parole I La République En Marche**

**Le 6 mars 2018,**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 5 mars 2018, s'est tenue à l'Hôtel de Matignon la réunion de lancement des consultations dans le cadre de la réforme institutionnelle, en présence des membres des bureaux de LaREM à l'Assemblée nationale et au Sénat. A l'issue de cette réunion, présidée par le Premier Ministre, Edouard Philippe, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec la Ministre de la Justice, Nicole Belloubet, à propos de l'avenir de la juridiction interdépartementale du Pays de la Rance.

J'ai pu porter à sa connaissance ma position en faveur du maintien de la juridiction interdépartementale de Saint-Malo en tant que juridiction de plein exercice issue de la fusion des TGI de Saint-Malo et Dinan et lui faire part des raisons pour lesquelles cette solution demeure la plus cohérente. La Garde des Sceaux a bien entendu les inquiétudes des acteurs locaux et communiquera prochainement sur le sujet.

Ce fut également l'opportunité de souligner la mobilisation du Barreau de Saint-Malo et des élus des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine dans ce dossier.

**Hervé Berville**